



PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, mercredi 3 août 2022

Lutte contre la pêche illégale

Déroutement d'un navire de pêche brésilien.

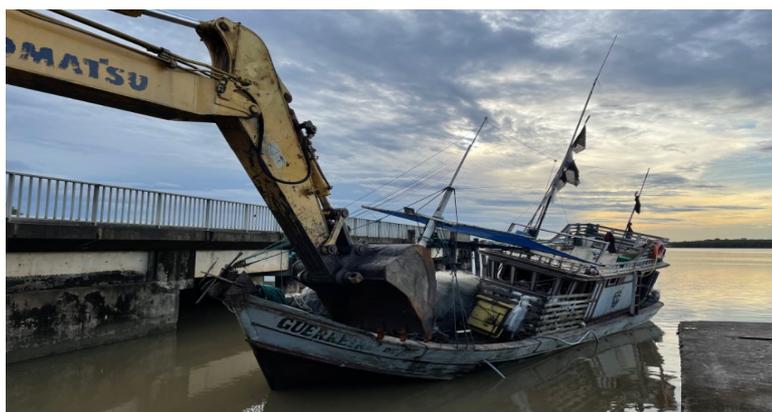
Le jeudi 28 juillet 2022, un contrôle du patrouilleur Antilles-Guyane "La Résolue" de la Marine Nationale mené dans les eaux territoriales françaises a conduit au déroutement du navire de pêche brésilien GUERREIRO DE FE vers le port du Larivot.

Surpris en action de pêche illégale, et ayant déjà fait l'objet de plusieurs contrôles par le passé, **ce navire récidiviste a fait l'objet d'une saisie par les services de l'État**. Le juge des libertés et de la détention de Cayenne a ensuite ordonné sa destruction.

Le capitaine du navire, placé en garde à vue dès son arrivée à quai, a été auditionné pendant 24h par les gendarmes maritimes du poste des affaires maritimes de la direction générale des territoires et de la mer (DGTM) des services de l'État. Il devra désormais répondre de ses actions devant le tribunal correctionnel.

Sur la même période en zone Ouest, les unités des forces armées en Guyane (FAG), des affaires maritimes et de l'Office français de la biodiversité (OFB) **ont arraisonné 8 embarcations étrangères ayant permis la saisie de 16,5 tonnes de produits de la pêche capturés sans autorisation**.

D'Est en Ouest, au large comme proche de nos côtes, les services de l'État en Guyane et l'ensemble des unités opérationnelles concourantes exercent une pression permanente sur les navires opérant illégalement dans les eaux françaises



Contact presse

**Service Régional de la Communication
Interministérielle**

communication@guyane.pref.gouv.fr
www.guyane.gouv.fr